

Assemblée générale de l'association : la feuille de présence

Le sommaire de l'article

- *Présentation de l'assemblée générale*
- *Ordre du jour de l'assemblée générale*
- *Déroulement de l'assemblée générale*
- *Rôle des membres de l'association*
- *Vote des décisions de l'assemblée générale*
- *Clôture de l'assemblée générale*

L'assemblée générale de l'association est l'occasion pour les membres de se réunir et de discuter des affaires courantes. La feuille de présence est un document important qui permet de suivre les discussions et de prendre des notes. Il est important de prendre quelques minutes pour vérifier les informations avant de signer la feuille de présence.
 Vous devez vous assurer que les informations sont correctes et que vous êtes en accord avec ce qui est écrit. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander à un membre du comité de clarification. Une fois que vous avez signé la feuille de présence, vous serez officiellement membre de l'association et vous aurez accès à tous les avantages qui en découlent.
 Vous pourrez participer aux différentes activités proposées par l'association et vous serez tenu informé des dernières nouveautés.
 Votre présence sera appréciée et nous vous remercions de votre soutien.

La feuille de présence est obligatoire pour toute assemblée générale. Elle permet de vérifier que tous les membres sont présents et de désigner les personnes habilitées à vote.

La feuille de présence est un outil important lors de l'assemblée générale d'une association. Elle permet de vérifier que tous les membres sont présents et de désigner les personnes habilitées à vote. Cela garantit que seuls les membres de l'association prennent part aux décisions et aux votes.
